

Politique

L'alliance avec le MCG fait tanguer l'UDC

L'apparement a été conclu contre l'avis des députés UDC, dont deux candidats au Conseil d'État. Certains dénoncent une manipulation, d'autres relativisent

L'essentiel

● **Décision** Le comité de l'UDC genevoise a décidé mardi, après un débat nourri, de s'apparenter avec le MCG

● **Fraction** Les députés recommandaient le rejet. L'un d'eux, Patrick Lussi, dénonce «une manipulation» des élus nationaux

● **Conséquence** La direction minimise, mais le parti est divisé

Marc Bretton

«Le groupe des députés UDC fait l'objet d'une manipulation malhonnête de la part du comité directeur et des deux élus nationaux Yves Nidegger et Céline Amaudruz. Nous allons nous livrer à une dissidence active.» Les députés UDC voteront désormais sans en référer aux souhaits du comité directeur.

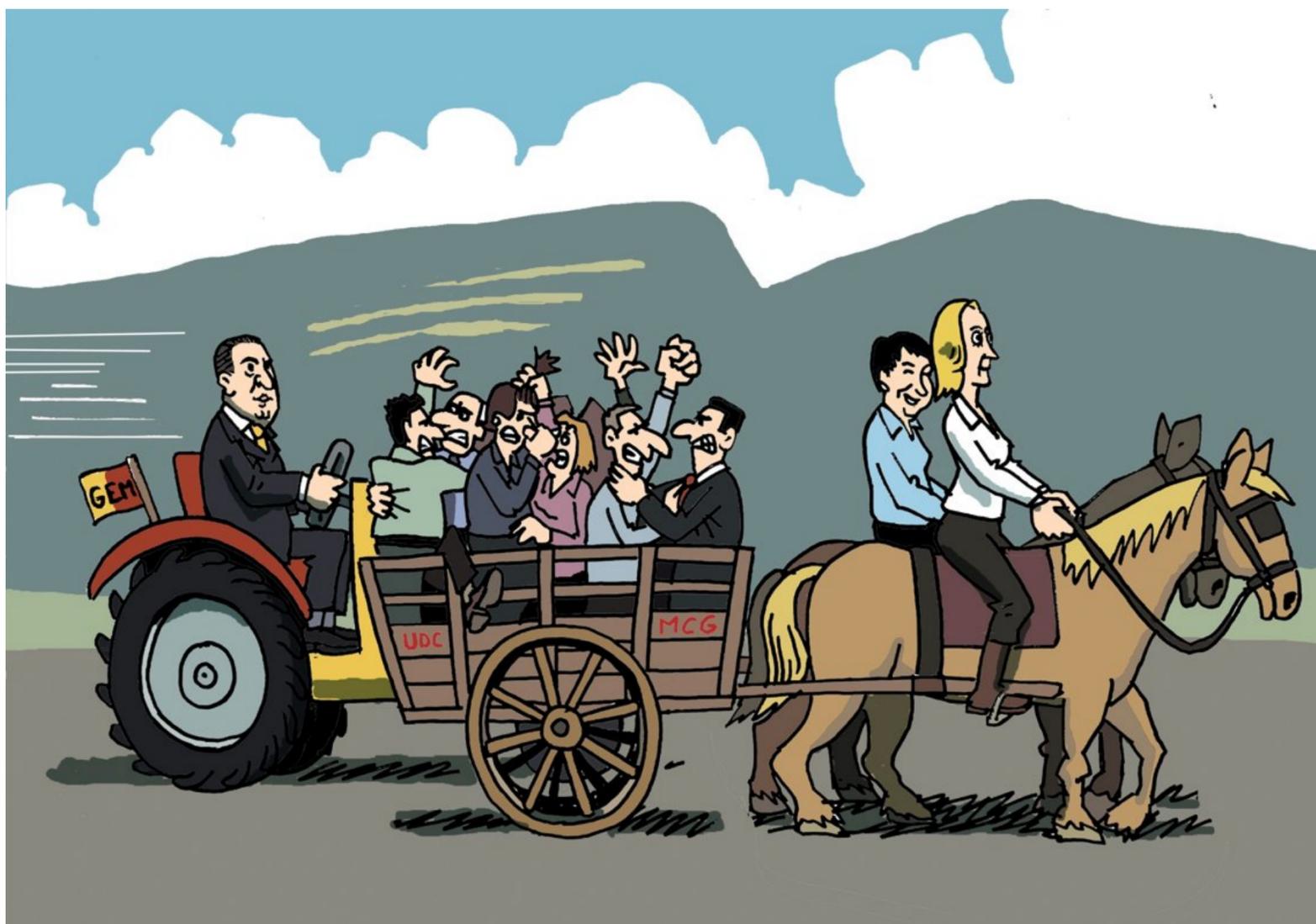
Les propos sont prononcés par le député Patrick Lussi. Ils sont révélateurs de la tension régnant au sein du parti depuis peu. Le détonateur, c'est l'apparement décidé avec le MCG mercredi matin. Le même jour, comme la *Tribune de Genève* l'a révélé, le chef de

«Genève a des soucis plus importants que l'écume de campagne. Mais je ne changerai pas ma façon de faire de la politique»

Thomas Bläsi Député UDC

groupe des députés UDC au Grand Conseil, Stéphane Florey, lui-même candidat au Conseil d'État, écrivait au comité directeur en réclamant «la tenue immédiate d'une assemblée» pour renverser ce choix allant «à l'encontre du bon sens». La demande n'a pas été entendue, puisque l'apparement contesté a été enregistré par le Service des votations jeudi à midi. L'alliance avec Genève en marche, manifestation souhaitée par une majorité de députés UDC, tombe à l'eau.

Pour le député Lussi, d'ordinaire plutôt jovial, la coupe est pleine. «Depuis deux ans, nos votes nous opposent au MCG, dont nous subissons les quolibets à chaque séance alors que nous montons au front pour défendre le programme du parti. Dans ces conditions, je ne m'explique cette manipulation que comme un moyen pour nos deux conseillers



nationaux de s'assurer du soutien du MCG afin de conserver leurs deux sièges à Berne lors des prochaines élections nationales.» La réponse des intéressés? Impossible de le savoir, ceux-ci n'ayant pas répondu à nos messages. Comme d'ailleurs un certain nombre de députés UDC.

Président du parlement, le député Éric Leyvraz se sent peut-être

un peu plus libre que d'autres pour prendre la parole. Lui aussi s'interroge sur les alliances du jour: «Au cours des dernières élections, le MCG nous a bouffés tout crus. Un concurrent surgi, qui le menace. Nous aurions eu tout intérêt à nous allier avec lui.» Avec un art consommé de la litote, le viticulteur estime «normal que les députés ne soient pas très contents de leur

comité directeur». Candidat au Conseil d'État, le député Thomas Bläsi est sur la même ligne. Bien que sa situation soit peu confortable - il s'est illustré en attaquant régulièrement la gestion du magistrat MCG Mauro Poggia - il ne fait pas un drame de l'alliance avec le MCG: «Genève a des soucis plus importants que l'écume de campagne, estime-t-il. Mais je ne change-

rai pas ma façon de faire de la politique.»

Au centre du cyclone, le président du parti, Marc Fuhrmann, dédramatise: «Je comprends la réaction des députés qui ne voulaient pas de cet accord, dit-il, mais elle n'aide pas. Elle est émotionnelle alors qu'elle devrait être rationnelle.» Reprenant une explication apparement portée par Yves Ni-

degger au sein du comité directeur du parti, il rappelle que l'apparement est un acte technique «destiné à redistribuer des fractions de pour-cent et peut-être gagner un siège supplémentaire. Il ne s'agit pas d'une alliance ni d'un mariage. Si nous partageons avec le MCG un amour commun des frontières, d'autres points nous séparent sur la question fiscale ou sur l'appréciation du bilan de Mauro Poggia par exemple.» Mais un apparement n'est pas que technique, c'est aussi une décision symbolique, non? «Bien sûr, le fait est qu'avec le MCG nous nous partageons les 25% d'électeurs qui ne se reconnaissent pas dans les partis de la droite classique et de la gauche. C'est ainsi.»

La crise à la tête de l'UDC genevoise est-elle une «tempête dans un bénitier», comme le pense Éric Leyvraz, ou une «énorme prise de risque», comme le craint Patrick Lussi? Réponse le 15 avril, lors du premier tour des élections. L'avis du président de GeM, Éric Stauffer, est déjà fait: «La décision d'apparement de l'UDC sera dramatique pour ce parti. Je vais me poster au bord du fleuve pour voir passer les cadavres.»

Les femmes sont là, et bien là, mais seront-elles élues?

● Cette fois, les listes des candidatures à l'élection du Conseil d'État (1er tour) et du Grand Conseil sont définitives. Ce sont finalement 230 femmes (37% du total) et 393 hommes qui brigueront l'un des 100 sièges de député. Jamais autant de femmes ne se sont présentées aux élections cantonales. Proportionnellement, on note également un léger mieux par rapport à 2009 et 2013: respectivement 36% et 30%.

Les aspirants au Conseil d'État sont au nombre de 31, dont 9 femmes (29%). C'est relativement peu, mais déjà beaucoup mieux que lors des éditions précédentes.

Cette légère amélioration de la présence féminine ne dit évidemment rien de ce qui

sortira des urnes le 15 avril puis le 6 mai, lors du second tour de l'élection de l'Exécutif cantonal. Au début de la législature qui s'achève, il y avait ainsi 24% de femmes au Grand Conseil contre, rappelons-le, 30% de candidatures féminines. Visiblement, l'atout femme n'est pas forcément déterminant pour les électeurs.

D'une manière générale, la représentation parlementaire des femmes au Grand Conseil a passablement reculé depuis 1997. Elles étaient 36% en 1997, 27% en 2001, 31% en 2005 et 28% en 2009, perdant encore 4 points quatre ans plus tard.

En entrant un peu plus dans le détail des listes pour 2018, force est de constater que la présence des femmes est très inégalement

répartie. La Liste femmes fait, par définition, carton plein, suivie par la Liste égalité, équité (53,3% de femmes), Ensemble à Gauche (50%) et les Verts (48,7%). À l'opposé, les listes les moins fournies en présence féminine sont les Verts libéraux (18,8%), le PBD (20%), Genève en marche (25%) et l'UDC (25,5%).

Si l'on regarde maintenant le pourcentage de femmes élues dans les sept partis représentés aujourd'hui au Législatif, ce sont les Verts qui l'emportent, avec 41,7%. Les socialistes arrivent en deuxième place (33,3%), devant Ensemble à Gauche (30%).

On trouve ensuite un trio dans un mouchoir de poche: le PLR, avec 17,9%, et le PDC et le MCG, avec 16,7%. L'UDC ferme la marche, la députation ne

comptant plus aucune députée depuis l'exclusion de Christina Meissner.

De ces données, on peut déduire que du poids qu'accordera la population aux forces de gauche dépend l'augmentation ou le recul de la présence des femmes au parlement. Parce qu'elles y sont plus nombreuses et qu'elles semblent y trouver plus facilement une place.

Il s'agit bien entendu d'une généralité. Elle ne préjuge en rien de la capacité de certaines candidates à s'imposer quel que soit le parti. Il n'est qu'à se souvenir de la carrière politique d'une Martine Brunnschwig Graf ou d'une Céline Amaudruz pour s'en convaincre.

Éric Budry et Paul Ronga

Lire l'éditorial en page une: «Le pari risqué de l'UDC genevoise»